De semaine en semaine

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

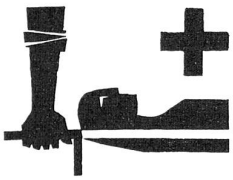

De semaine en semaine

Programme des écoles et cours d'instruction pour 1967

Les formations du service de la Croix-Rouge — colonnes et détachements — affectées aux ESM 33, 35 et 37 seront convoquées à un cours de complément de 13 jours en 1967. Comme de coutume, les membres féminins seront convoquées à titre volontaire mais leur participation n'en est pas moins absolument nécessaire. Les services-hôpital seront probablement affectés à l'exploitation des centrales de dépistage.

Tableau des cours

Cours de complément des ESM

ESM	Gr. hôp. Gr. osp.	Dét. hôp. Croix-Rouge Dist. osp. Croce Rossa		Colonne Croix-Rouge	Période de service
33	57 58 59	III/57 III/58 III/59	IV/57 IV/58 IV/59	I—IV/43	7. 9.—19. 9.
35	63	III/63	IV/63	I/45 III/45 IV/45	27. 11.— 9. 12.
	64	III/64	IV/64		26. 10.— 7. 11.
	65	III/65	IV/65	II/45	16. 11.—28. 11.
37	69	III/69	IV/69		8. 9.—20. 9.
	70	III/70	IV/70	IV/47	2. 10.—14. 10.
	71	III/71	IV/71		14. 9.—26. 9.
	72	III/72	IV/72	I/47 II/47 III/47	18. 9.—30. 9.

Cours d'introduction et cours de cadres

Cours d'introduction pour Colonnes Croix-Rouge .	Lyss	3. 7.—22. 7.
Cours de cadres Croix-Rouge I/1 pour Colonnes Croix-Rouge	Montana	12. 6.— 1. 7.
Cours de cadres Croix-Rouge II pour membres féminins du service de la Croix-Rouge (formation de chefs de détachements et de chefs de section) .	Montana	4. 9.—23. 9.

Entraide

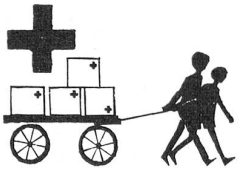

Gammaglobuline pour la Grèce

En vue de combattre une épidémie d'hépatite pouvant avoir des suites mortelles qui sévissait en Grèce à fin février 1967, notre pays a été en mesure, grâce au concours efficace de la Croix-Rouge suisse et notamment de son service de transfusion sanguine, à Berne, de fournir au centre national de transfusion sanguine d'Athènes 600 ml de gammaglobuline à un prix fortement réduit. Cet envoi a été fait à la demande du Gouvernement hellénique qui s'était adressé aux autorités fédérales suisses, de même qu'aux autres Gouvernements membres du Conseil de l'Europe, au terme de la convention qu'ils ont passée concernant l'échange de substances thérapeutiques d'origine humaine (plasma sanguin et produits dérivés). Cette convention a été signée dans un esprit de solidarité européenne et prévoit que dans des cas urgents les Etats membres sont autorisés à se procurer mutuellement au prix coûtant, les médicaments requis.

Aide médicale au Yémen

A la suite de la reprise de la guerre civile au Yémen, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a décidé il y a quelques mois déjà d'apporter à nouveau une aide médicale à des blessés de guerre et des civils se trouvant en territoire royaliste.
Sur demande du CICR, la Croix-Rouge suisse mit sur pied trois équipes médicales composée chacune d'un médecin, d'un étudiant en médecine et d'un infirmier auxquels elle fournit l'équipement nécessaire (uniforme, cantine, rucksack, filtre à eau, sac de couchage). Les premières équipes sont parties au mois d'août pour le Yémen, où elles s'étaient engagées à demeurer pendant trois mois. Elles prodiguèrent des soins aux blessés de guerre et aux civils, dans les régions de Amara (Jauf), Herran (Jauf) et Gareh (front nord-ouest). Un radiotélégraphiste fut également engagé dans le cadre de cette action; les membres des équipes médicales sont équipés d'un poste de radio, de manière à rester en contact permanent avec la délégation du CICR au Yémen et de pouvoir communiquer entre-eux.
Les premières équipes furent relevées à fin octobre 1966 et à fin 1966, 16 collaborateurs avaient participé à cette action.

Skopje remercie la Suisse

A la suite du tremblement de terre qui, le 23 juillet 1963, détruisit aux trois-quarts la ville yougoslave de Skopje, de nombreuses Sociétés nationales de Croix-Rouge, dont la Croix-Rouge suisse apportèrent leur aide aux sinistrés. Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Berne, à fin février dernier, Mme *Mara Raditsch,* ambassadrice de Yougoslavie, a remis au nom du Maire de Skopje, des médailles-souvenir aux organisations suisses qui participèrent à l'action internationale de secours. Ce témoignage de gratitude a été décerné notamment au Président et au Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse en remerciement de ce que la Croix-Rouge suisse et le peuple suisse ont fait en faveur de Skopje et de ses habitants.

Soins infirmiers et autres professions paramédicales

Cours préparant au diplôme d'infirmière de santé publique

Selon la tradition, l'école d'infirmières de la Source, à Lausanne, partage avec l'école du Bon Secours, à Genève, la responsabilité de la formation, pour le pays romand, des infirmières de santé publique (anciennement: infirmière en hygiène sociale).
Le cours de 1967 a lieu actuellement à Genève. **Celui de 1968 sera organisé à La Source, à Lausanne.** Il durera *6 mois* et débutera le 7 janvier.
Les infirmières diplômées en soins généraux qui s'intéressent au travail médico-social et se proposent de participer au cours de 1968, sont priées d'envoyer leurs inscriptions dès que possible à *Mlle M.-L. Jeanneret, directrice-adjointe, La Source, 30, avenue Vinet, 1004 Lausanne, téléphone (021) 24 14 81.*
Des bourses seront accordées à celles qui en feront la demande. Les requêtes seront transmises par La Source aux autorités.
La profession d'infirmière de santé publique est actuellement en plein développement. Elle permet une activité variée, médicale et sociale auprès de différents groupes de population: habitants d'un quartier ou d'une région, employés d'une usine, élèves d'une école, etc.
Pour soigner des malades dans leur milieu familial, pour participer à l'éducation sanitaire qui se propose la prévention de la maladie et la conservation de la santé, l'infirmière doit posséder des qualités de cœur, du bon sens, de l'initiative personnelle et des connaissances particulières. Une formation spécialisée, sanctionnée par un diplôme, est indispensable.

*

82e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse, 1967

Conformément à la décision prise à Zurich, le 12 juin 1966, par la 81e Assemblée des délégués, la 82e Assemblée des délégués de la CRS aura lieu à Bienne, les 24 et 25 juin 1967, sous les auspices de la section de Berne-Seeland.